

An aerial photograph of a city skyline, likely Paris, with a large park and a lake in the foreground. The skyline features several tall buildings, some under construction with cranes. The park is lush green with many trees and a winding path. A lake is visible on the left side of the park. The sky is blue with some light clouds.

Assemblée Générale Mixte 2023

— 20 avril 2023

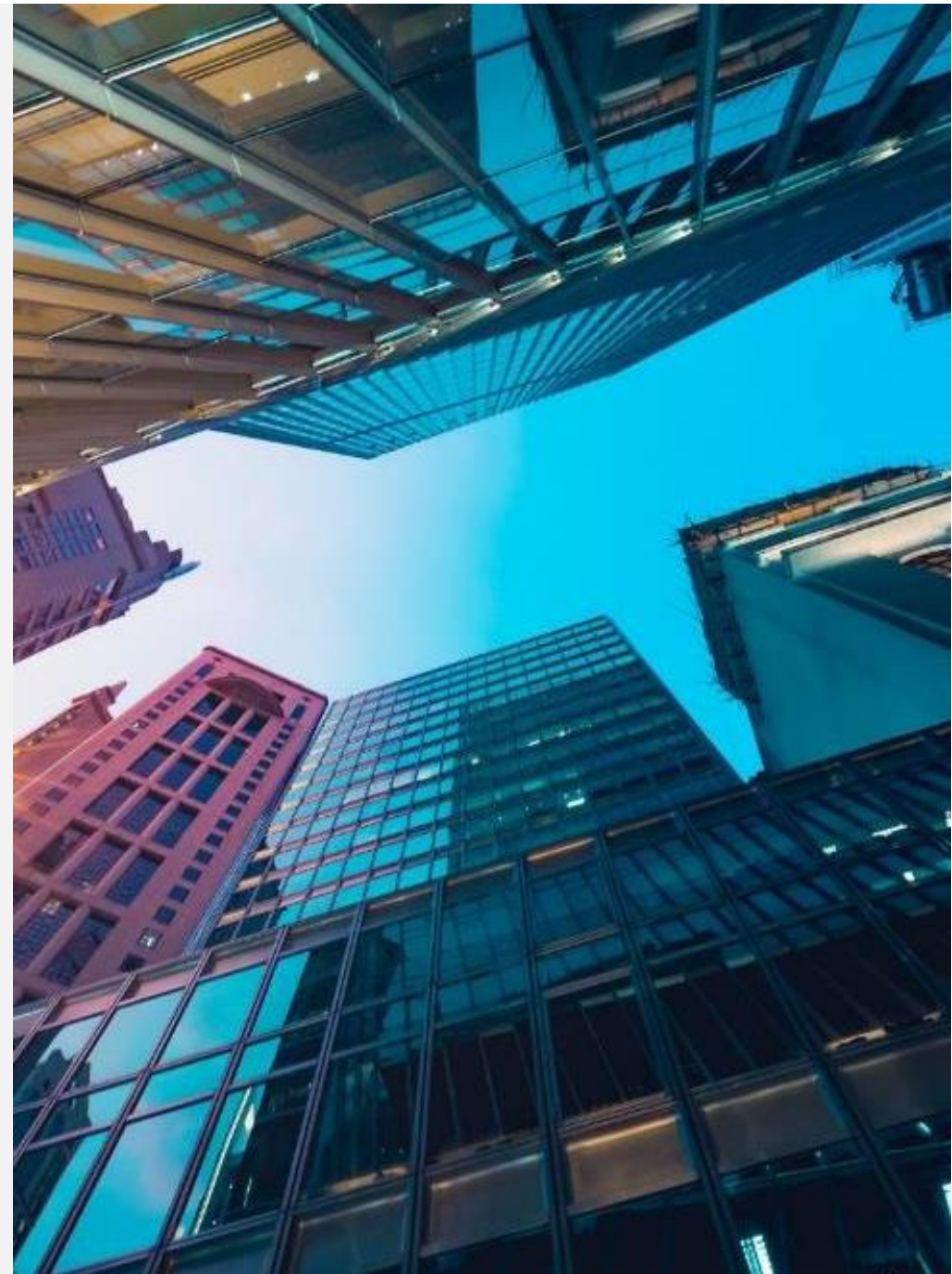
REXEL

un monde d'énergie

- 1. Activité et résultats financiers 2022**
- 2. Ventes du 1^{er} trimestre 2023**
- 3. Stratégie de Rexel**
- 4. Gouvernement d'entreprise**
- 5. Rémunération des dirigeants**
- 6. Rapports des Commissaires aux comptes**
- 7. Questions – réponses**
- 8. Résolutions et vote**

Une nouvelle année record

- **Nouvelle année de performance record en 2022**
 - Niveau historique de CA, EBITA ajusté, résultat net et FCF
 - Désendettement du bilan avec un ratio d'endettement inférieur à 1x
- **Croissance soutenue des volumes tout au long de l'année**
 - Fortes tendances d'électrification, notamment en Europe
 - Dynamique très solide en Amérique du Nord
 - Gain de parts de marchés dans des pays clés
 - Carnets de commandes élevés
- **Bénéfice de la poursuite de la transformation du Groupe**
 - Digital
 - Data
 - Logistique
- **Cash flow robuste**
 - Conversion du FCF à 61,4 %
 - Gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement

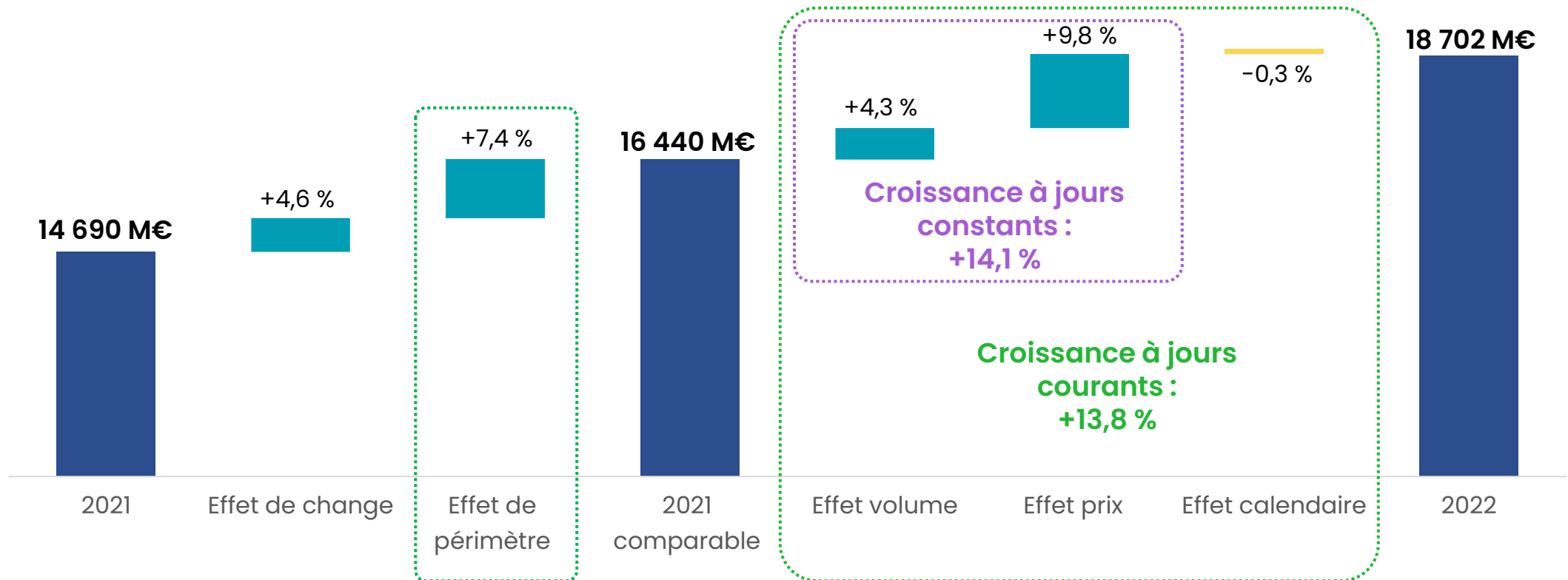


The background of the slide is a photograph of a large array of solar panels. The panels are dark blue with a grid of silver lines. The sun is visible in the upper left, creating a bright, hazy glow and casting a lens flare across the panels. The sky is filled with soft, white clouds.

Activité et résultats financiers 2022

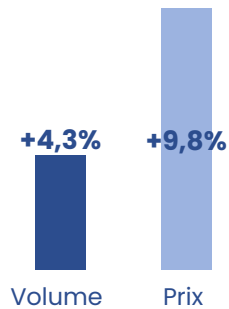
Laurent DELABARRE

Ventes publiées 2022 en hausse de +27,3 %



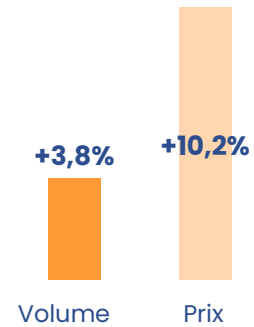
Croissance des volumes et des prix soutenue en 2022

Groupe
14,1 % en 2022¹



Forte contribution de l'inflation aux ventes :
9,8 %

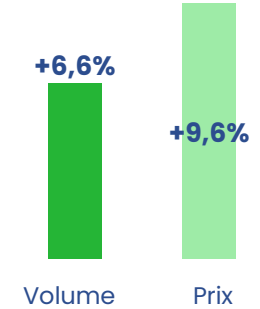
Europe
13,9 % en 2022¹



Forte dynamique liée aux tendances
d'électrification, notamment en Allemagne
et au Benelux

Les activités « traditionnelles » ont bien
résisté avec de bons carnets de
commandes chez nos clients

Amérique du Nord
16,3 % en 2022¹

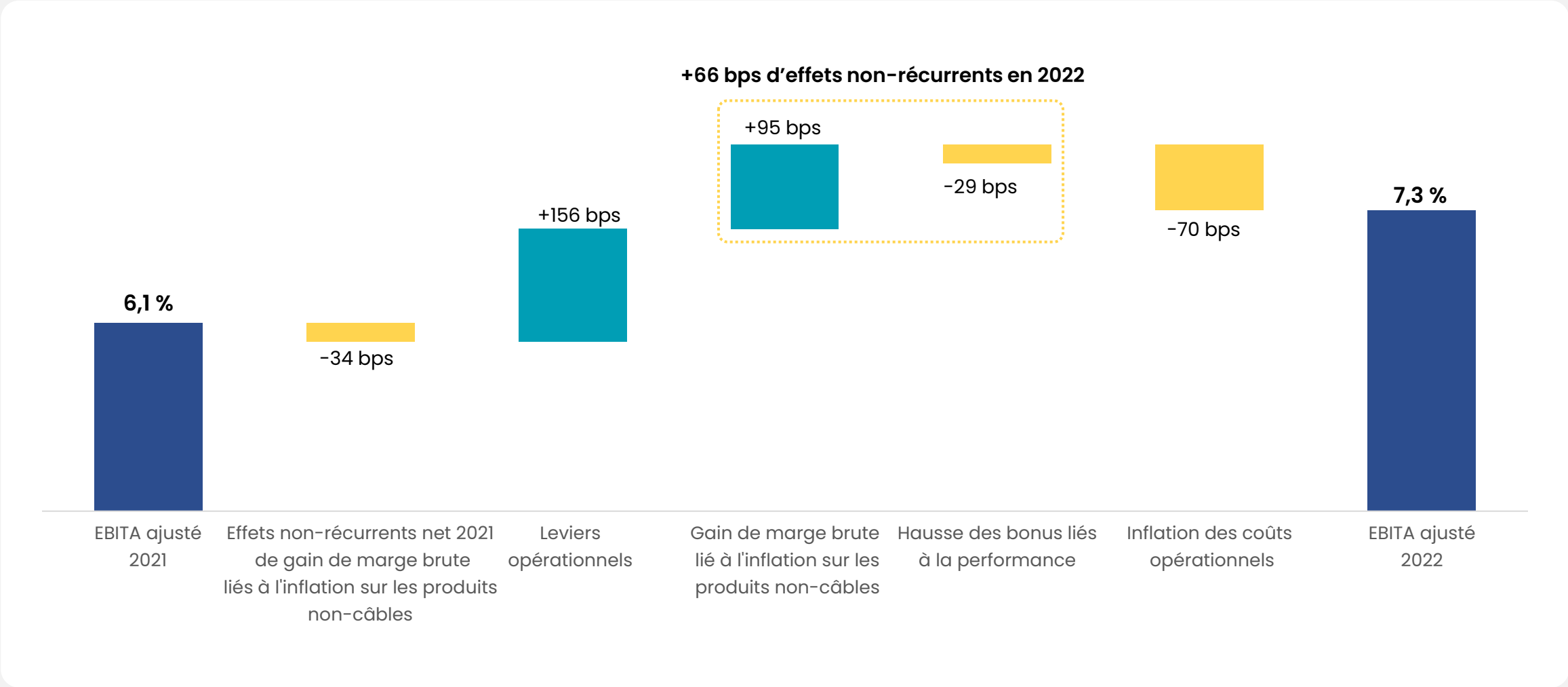


Croissance des volumes soutenue
trimestre après trimestre

Carnets de commandes élevés

Contribution plus limitée du photovoltaïque,
mais l'*Inflation Reduction Act* devrait avoir
des effets positifs

Marge d'EBITA ajusté record



Dividende record de 1,20 € par action en 2022

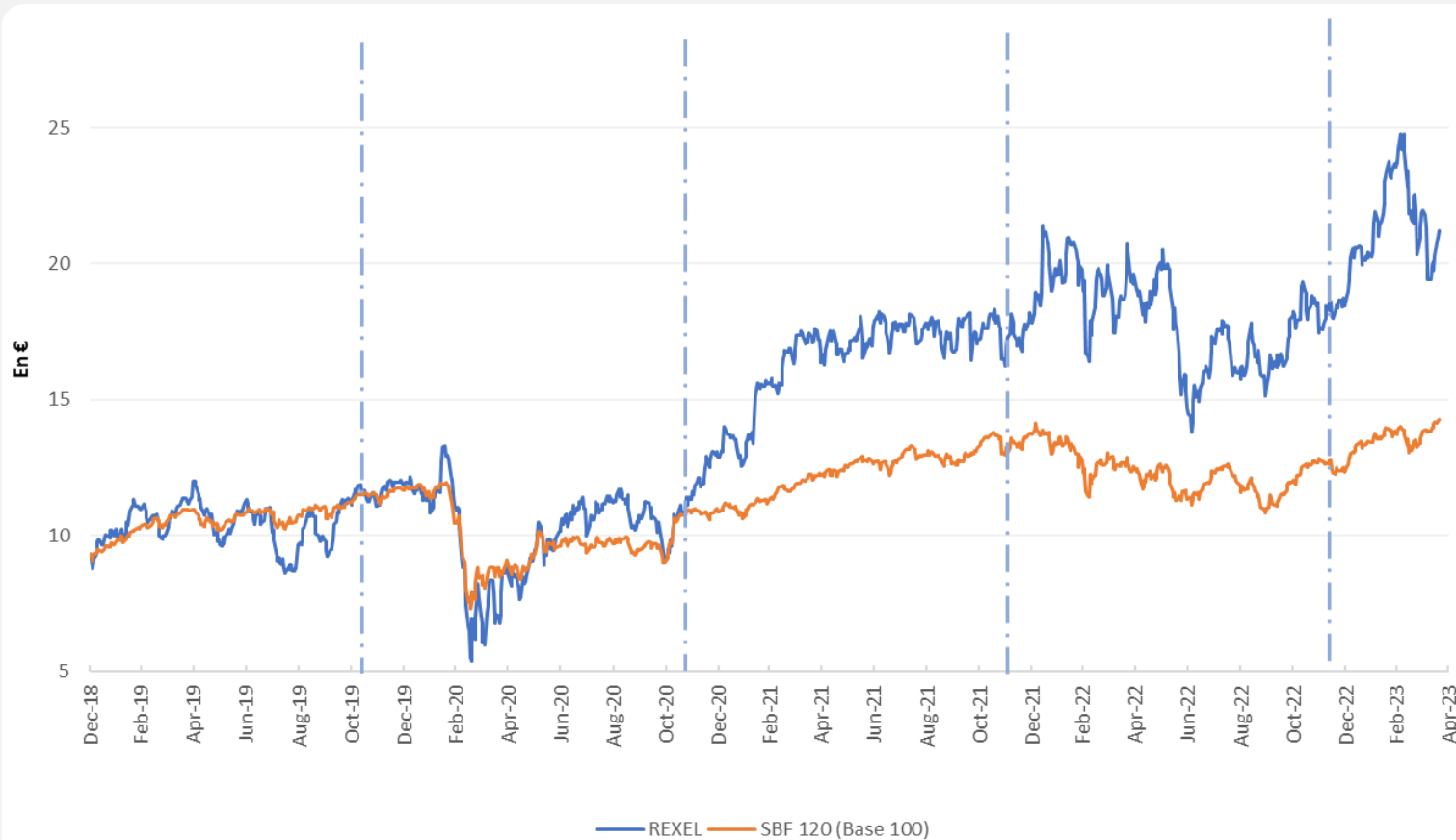
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dividende par action (€)	0,40	0,40	0,42	0,44	-	0,46	0,75	1,20
Résultat net récurrent (M€)	269	250	291	328	341	278	575	912



En ligne avec la politique de Rexel de verser au moins 40 % de son résultat net récurrent

Payable en numéraire
Détachement le 9 mai et versement le 11 mai

Surperformance boursière et exécution du plan de rachat d'actions



Performance du cours de bourse de Rexel supérieure aux indices pour la 4^{ème} année consécutive

Rendement du dividende 2022 de 5,7 %

Exécution du programme de rachat d'actions de 400 millions d'€ sur la période 2022-2025 :

- 66 millions d'€ rachetés au S2 2022
- 15 millions d'€ rachetés depuis le début d'année 2023

Objectifs 2023

Tirant parti de notre transformation et de notre efficacité accrue,
nous visons pour 2023 :

Une croissance des ventes à jours constants comprise **entre 2 % et 6 %**

Une marge d'EBITA¹ ajusté comprise **entre 6,3 % et 6,7 %**

Une conversion de free cash flow² **supérieure à 60 %**

À périmètre et taux de change comparables

1. En excluant (i) l'amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et (ii) l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre.
2. FCF avant intérêt et impôts / EBITDA_{act}



Ventes du 1^{er} trimestre 2023

Laurent DELABARRE



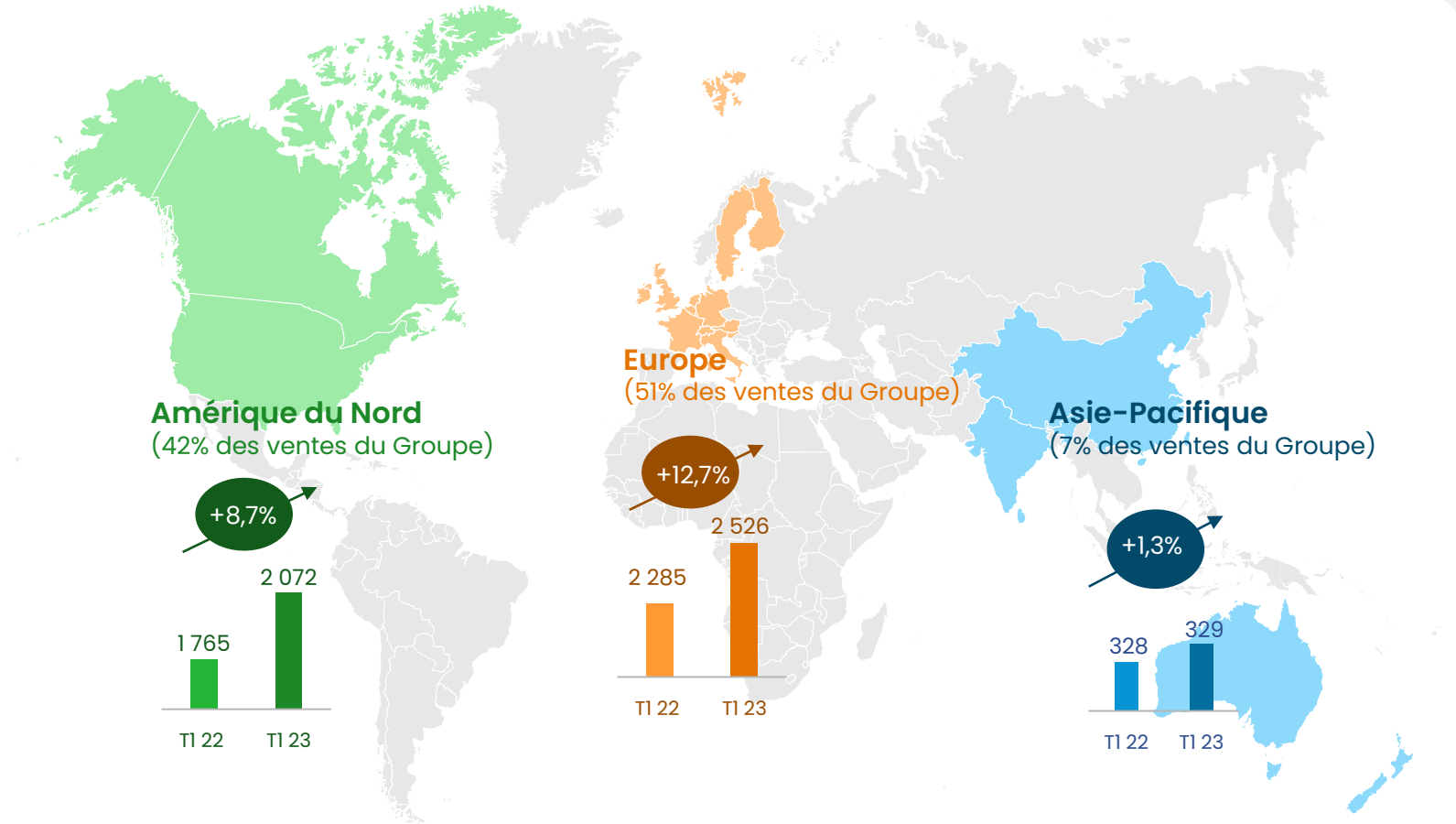
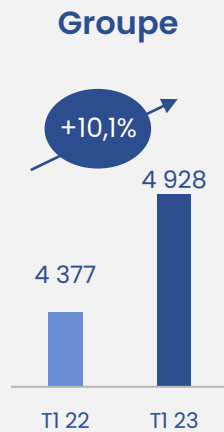
Éléments clés du T1 2023

- **Bon début d'année avec une croissance des ventes à jours constants en hausse de +10,1 %**
 - Solides dynamiques dans toutes nos géographies
 - **Volumes positifs** en Amérique du Nord et en Europe
 - Environnement de prix favorable
- **L'électrification et la transition énergétique restent des moteurs de croissance importants**
 - **Produits d'électrification** (22 % du CA Groupe) en hausse de 31 % sur le trimestre → facteur de croissance et de résilience
 - **Tendances d'électrification en Europe confirmées** : photovoltaïque et solutions de bornes de chargement de véhicules électriques
- **Objectifs 2023 confirmés**

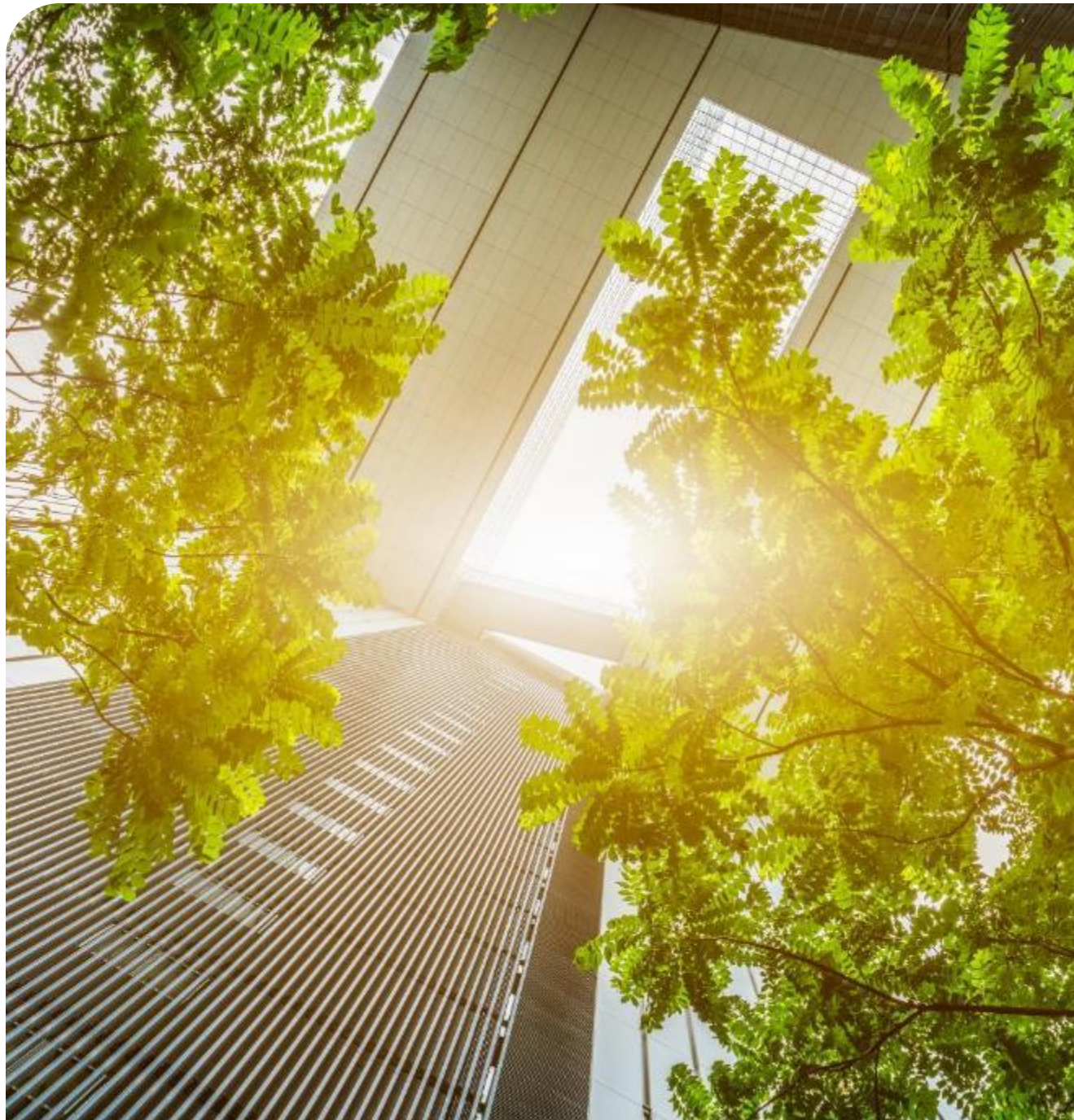


Ventes du T1 2023 tirées par l'Europe et l'Amérique du Nord

Croissance des ventes à jours constants par géographie



NB: Les ventes (M€) sont en données publiées



Stratégie de Rexel

Guillaume TEXIER

An aerial photograph of a city skyline, likely Paris, viewed from a high vantage point. In the foreground, a large, lush green park with a winding path and a lake is visible. The city buildings are in the background under a blue sky with scattered clouds. The text 'ELECTRIFYING SOLUTIONS THAT MAKE A SUSTAINABLE FUTURE POSSIBLE' is overlaid in the upper right quadrant in a bold, blue, sans-serif font.

***ELECTRIFYING SOLUTIONS
THAT MAKE A SUSTAINABLE
FUTURE POSSIBLE***

REXEL

un monde d'énergie

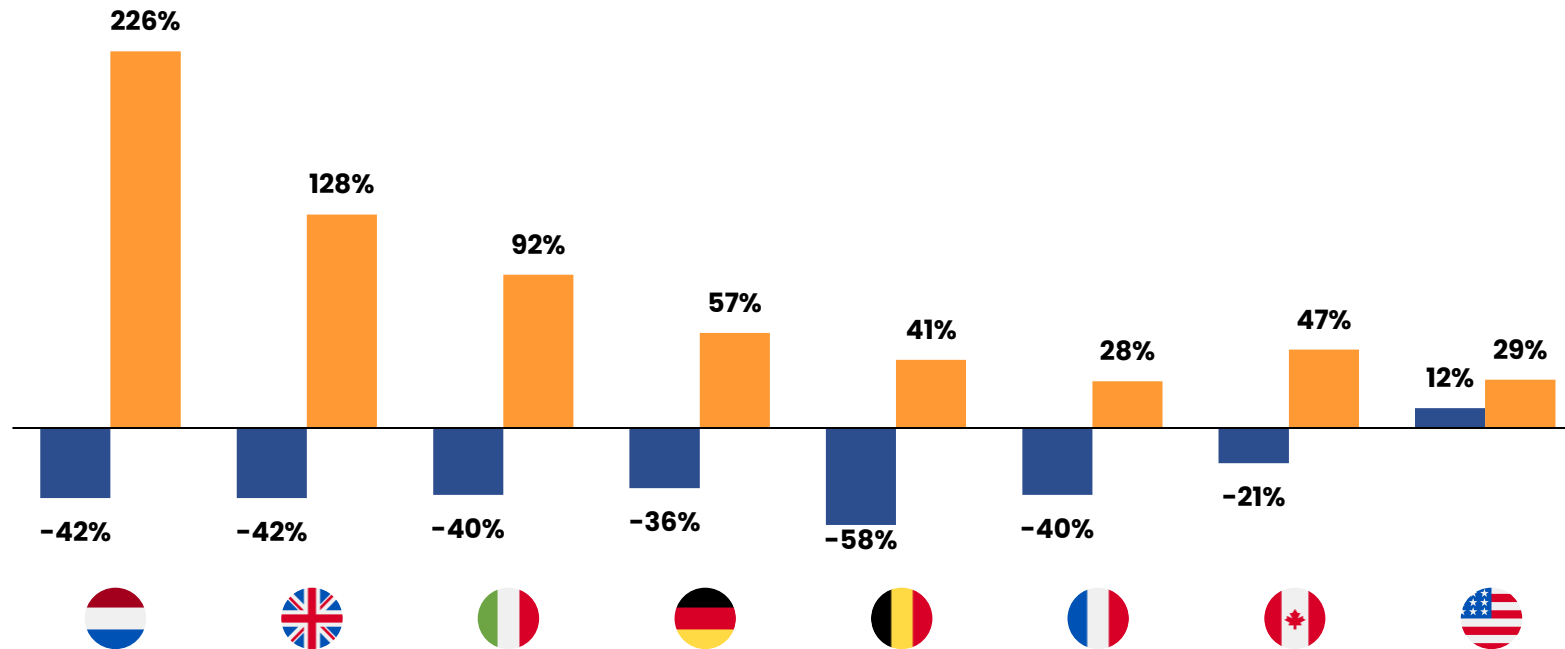
An aerial photograph showing a dense urban skyline in the background, with various skyscrapers and buildings. In the foreground, there is a large, lush green park with a winding path and a calm lake. The sky is blue with scattered white clouds. The overall scene represents a blend of nature and urban development.

***ELECTRIFYING SOLUTIONS
THAT MAKE A SUSTAINABLE
FUTURE POSSIBLE***

REXEL

un monde d'énergie

Economies d'énergie et électrification, deux tendances fortes dans tous les pays



- Génération **d'électricité verte**
- Electrification des **usages**
- Electrification des **infrastructures et bâtiments**

- **Economies d'énergie**

■ Evolution de la consommation **d'énergie** d'ici 2050

■ Evolution de la consommation **d'électricité** d'ici 2050

Source: RTE Futurs Energétiques. Europe 27: TYNDP 2022 Scenario, Italy - Strategia Italiana sulla riduzione delle emissioni dei gas a effetto serra (2020), Germany - Klimaneutrales Deutschland 2050 Agora Energiewende (2020), UK - National Grid ESO Scenario "leading the way" (2021), Belgium - Scenarios for a climate neutral Belgium by 2050 Core-95 (2021), Netherlands - Klimaatneutrale energiescenario's 2050 (2020), Canada - Evolving policies scenario 2050 (2021), USA - Energy Information Administration from Annual Energy Outlook 2022 (AEO2022)

26 000 collaborateurs motivés et engagés dans le changement...

90 %

*des collaborateurs
de Rexel* sont fiers
de travailler pour
leur entreprise*

*enquête d'engagement interne Satisfaxion 2022



... dont ils sont les acteurs privilégiés

- > **Sensibilisation au changement climatique :**
formation de tous les collaborateurs à la Rexel Climate School
- > **Renforcement continu de nos expertises :**
technique, services, digital



An aerial photograph showing a dense urban skyline in the background, with various skyscrapers and buildings. In the foreground, a large, lush green park with a winding path and a lake is visible. The sky is blue with scattered white clouds.

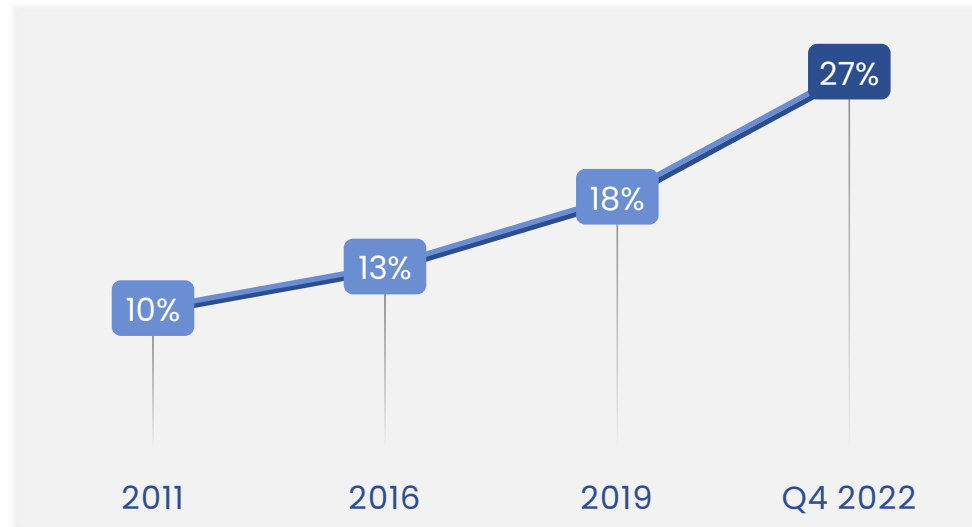
***ELECTRIFYING SOLUTIONS
THAT MAKE A SUSTAINABLE
FUTURE POSSIBLE***

REXEL

un monde d'énergie

Montée en puissance des solutions digitales

Chiffre d'affaires digital



Elektro-Material (Rexel Suisse)
« best app of the year »



100 millions

de visites sur nos sites internet
chaque année

40 millions

de sessions passées par un
moteur de recherche

400,000

clients en compte internet

25 millions

de lignes de commande sur
notre plateforme internet

Des solutions logistiques pour améliorer le service aux clients



Centre logistique de Lyon (sept 2022)

- 40 000 références en centre automatisé
- Livraison à **14h le jour-même** dans les agences lyonnaises
- Livraison à **faible émission** sur chantier dans Lyon en **moins de 2 heures**



Quelques projets en 2023



Allemagne

- Nouveau centre logistique automatisé à **Francfort**
 - ✓ Service
 - ✓ Photovoltaïque
 - ✓ Croissance



Royaume Uni

- Nouveau centre logistique automatisé à **Londres**
 - ✓ Service
 - ✓ Digital
 - ✓ Croissance



Autriche

- Automatisation de notre centre logistique existant
 - ✓ Capacité
 - ✓ Service

Des solutions de services pour élargir notre offre



Proposition complète pour l'industrie

- **Expertise Rexel** : formations, support technique, offres logicielles spécifiques, tests techniques
- Des services **complémentaires** à la vente des **produits** pour **>5000 clients** aujourd'hui



Des offres spécifiques par segment client



Canada



- Services de **test** pour les outils et produits **moyenne et haute tension** à travers l'acquisition de LTL



Etats-Unis

- Offre de notre filiale **Rexel Energy Solutions** : services & produits
- **Expertise, financement et management de projet** pour l'efficacité énergétique



Chine

- Logiciels **développés par Rexel** d'analyse de données et de **visualisation** pour l'industrie

An aerial photograph of a city skyline, likely Paris, featuring a dense forest of green trees in the foreground and a large lake. The city buildings are visible in the background under a blue sky with scattered clouds.

***ELECTRIFYING SOLUTIONS
THAT MAKE A **SUSTAINABLE**
FUTURE POSSIBLE***

REXEL

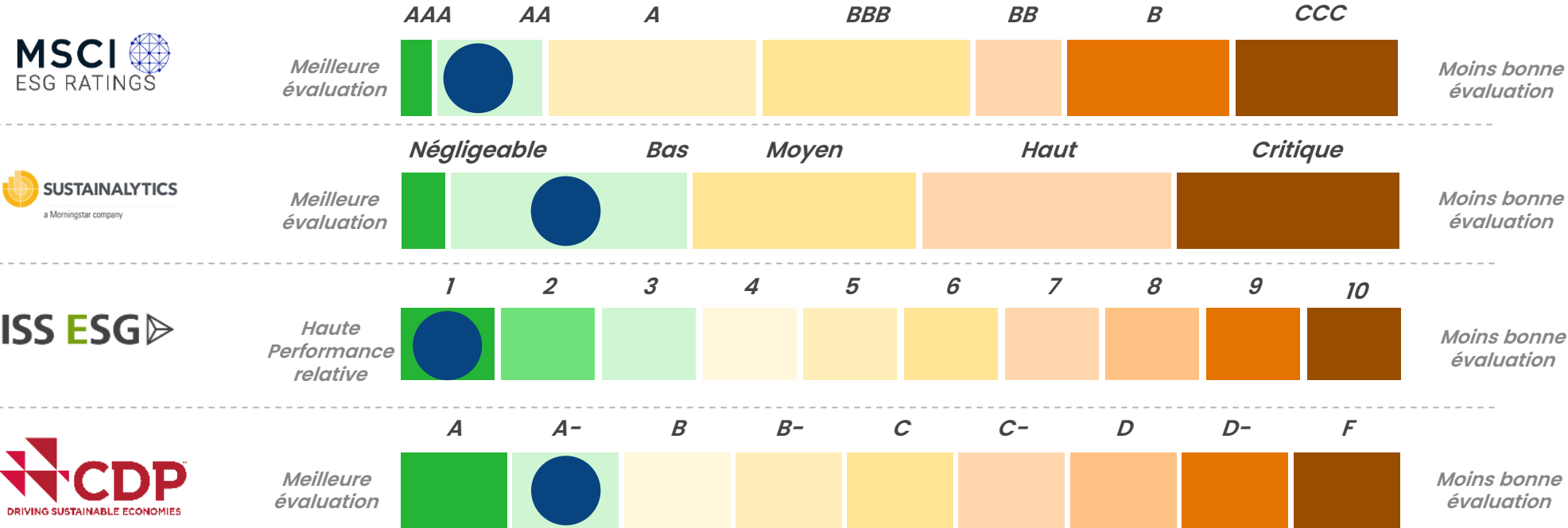
un monde d'énergie

Rexel fait la course en tête en termes de performance ESG

Rexel mieux noté que ses pairs

Seul distributeur validé "Net Zéro Standard" par la SBTi

Indice Euronext CAC 40 ESG
Inclus depuis septembre 2022



Une stratégie ESG au service de l'ensemble des parties prenantes



**Agir avec éthique
et intégrité**



**Impliquer et
accompagner les
collaborateurs**



**Améliorer la
performance
environnementale
de nos opérations**



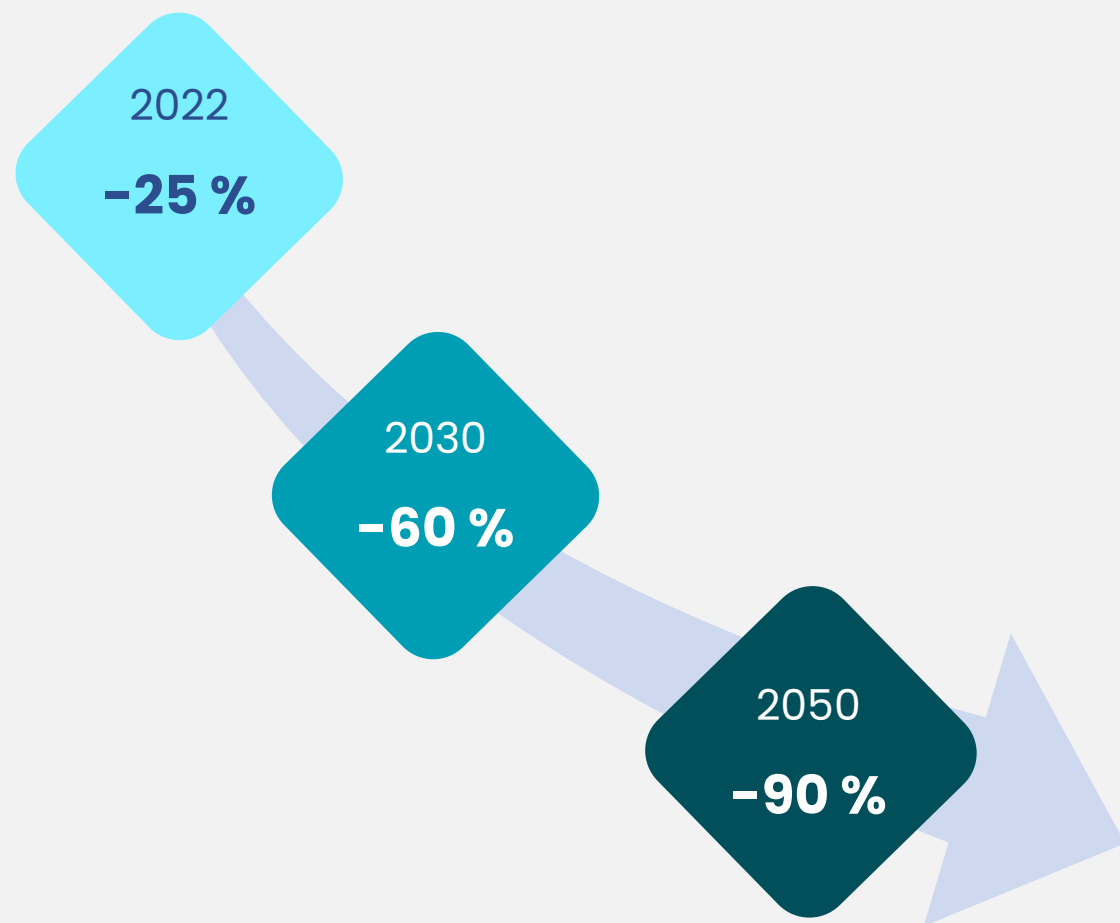
**Promouvoir des
pratiques
responsables
dans la chaîne de
valeur**

Une stratégie climatique ambitieuse...

REXEL

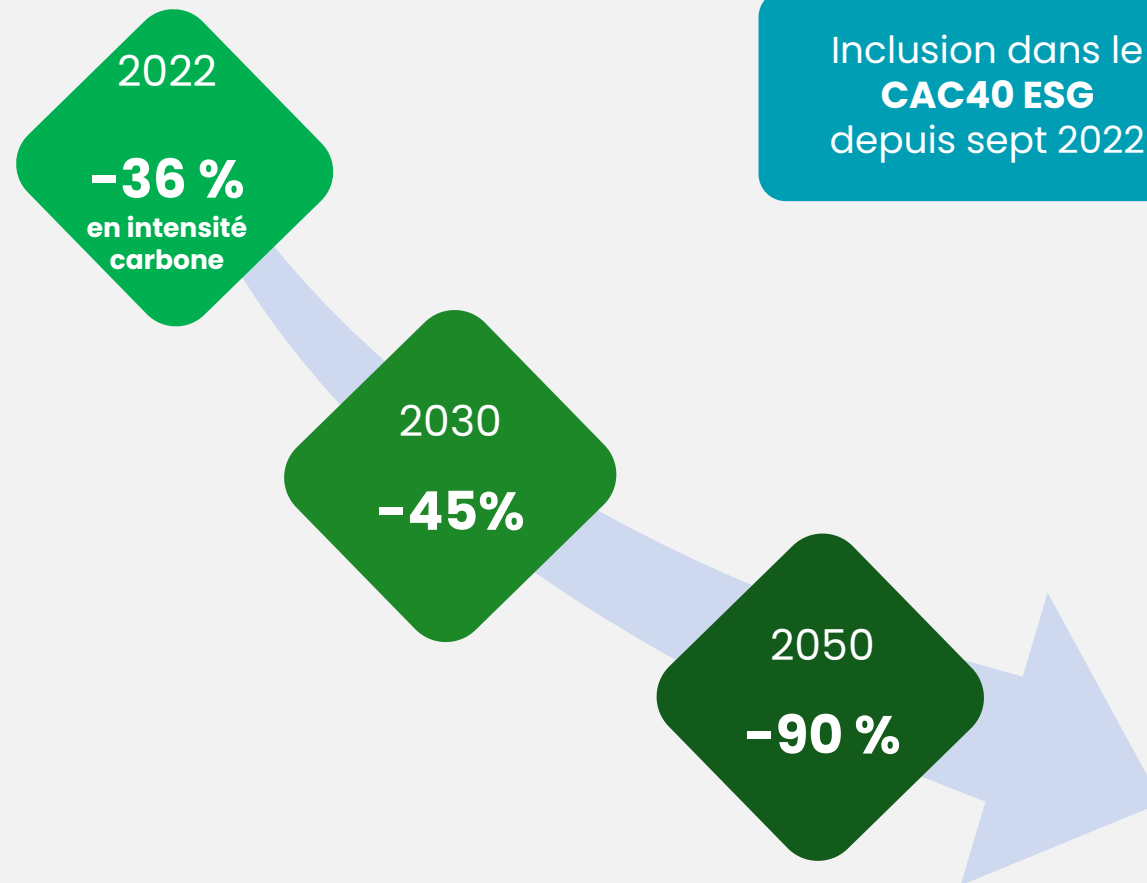
Scopes 1 & 2

Réduction absolue des émissions de GES liées aux opérations de Rexel et ses consommations d'énergie vs 2016



Scope 3

Réduction absolue des émissions de GES liées à l'usage des produits vendus vs 2016



Inclusion dans le **CAC40 ESG** depuis sept 2022

... soutenue par des initiatives efficaces et innovantes

Agir de manière responsable dans les opérations internes (scopes 1 & 2)

→ Renforcer l'efficacité énergétique des sites

43 %

de la consommation d'électricité issus de contrats garantissant une origine renouvelable ou de la production d'énergie renouvelable sur site (20,4 % en 2021)

baisse de la consommation d'électricité de nos sites en 2022

-2,1 %

→ Réduire l'empreinte environnementale des transports

25 %

de la flotte automobile se compose de véhicules électriques ou hybrides

Promouvoir les solutions pour un monde zéro carbone (scope 3)

→ **Carbon Tracker** : un outil unique développé par Rexel pour mesurer l'empreinte environnementale des produits vendus par le Groupe

→ **Mon bilan CO²**, app permettant aux clients de visualiser leurs **émissions de GES**



Carbon tracker :
une solution innovante, multi-récompensée

Des objectifs ESG inscrits dans le plan de performance long terme

KPI

Réduction de l'empreinte CO₂, Scope 1 & 2

Réduction de l'empreinte CO₂ Scope 3 (*intensité*)

% de salariés formés au développement durable (*Climate School*)

% des achats effectués auprès de fournisseurs ayant signé la Charte fournisseur responsable

Mixité dans les recrutements

Mixité au sein du leadership

Taux de fréquence des accidents du travail

Niveau d'adhésion des salariés aux principes d'éthique et de compliance

E

S

G

**ELECTRIFYING SOLUTIONS
THAT MAKE A SUSTAINABLE
FUTURE POSSIBLE**

REXEL

un monde d'énergie



Un plan stratégique équilibré



Exceller sur les fondamentaux

Culture des talents

Relations avec les fournisseurs

Chaîne logistique & réseau

Productivité

Digital

Être un leader différencié

Données & Intelligence artificielle

Services avancés

Solutions d'électrifications

ESG

M&A

Rexel contribue de multiples manières à la transition énergétique

- Génération d'**électricité verte**
- Electrification des **usages**
- Electrification des **infrastructures et bâtiments**

Solutions photovoltaïques



Pompes à chaleur



Bornes de recharge VE



Infrastructure électrique bâtiment



- **Economies** d'énergie

Domotique



Solutions d'éclairage intelligent



Automatisation industrielle



- **Sensibilisation et information**

Carbon tracker



Formations



Un Comité exécutif renouvelé pour porter la stratégie



Guillaume
TEXIER

Directeur Général



Pierre
BENOÎT

Directeur Général Belgique
- Luxembourg et Directeur
du cluster Benelux - Pays
nordiques - Pacifique



Guillaume
DUBRULE

Directeur des Achats, de la
Supply Chain et de la Politique
fournisseurs Groupe



Isabelle
HOEPFNER-LÉGER

Secrétaire Générale et Secrétaire
du Conseil d'administration



Brad
PAULSEN

Directeur Général USA



Grégoire
BERTRAND

Directeur Financier
Europe et Directeur du
cluster Grande-Bretagne
Irlande



Constance
GRISONI

Directrice de la Stratégie
Groupe



Roger
LITTLE

Directeur Général
Canada



Robert
PFARRWALLER

Directeur Général Autriche et
Directeur du cluster Autriche -
Allemagne - Slovénie - Suisse



Laurent
DELABARRE

Directeur Financier
Groupe, Directeur du
cluster Chine - Inde



Sabine
HAMAN

Directrice des Ressources
Humaines et de la
Communication Groupe



Thomas
MOREAU

Directeur Général France et
Directeur du cluster France -
Italie



Nathalie
WRIGHT

Directrice Digital, IT et
développement durable
Groupe

Une gestion active du portefeuille au service de nos ambitions

1,5 Md€ de ventes additionnelles, 10 acquisitions



0,5 Md€ de ventes cédées, 6 cessions



Renforcement du portefeuille de Rexel...

- Financier : marge d'EBITA nette des activités acquises supérieure à la moyenne du Groupe
- Stratégique : concentration dans des géographies et des activités à forte croissance

Une première année du plan stratégique parfaitement en ligne avec nos objectifs



- Croissance organique de 4 % à 7 % sur 4 ans
- Marge d'Ebita ajusté comprise entre 6,5 % et 7 % en 2025
- Conversion du FCF supérieure à 60 % chaque année



Premiers succès en année 1 :

- ✓ Croissance à jours constants de **14,1 %**
- ✓ Marge d'Ebita ajusté de **7,3 %¹**
- ✓ Conversion du FCF de **61,4 %**

- Rachat d'actions de 400 M€ sur 4 ans
- M&A pouvant apporter jusqu'à 2 Md€ de CA sur 4 ans
- Cessions représentant 200 M€ à 500 M€ de CA



- ✓ **66 M€** de rachat d'actions
- ✓ **500 M€** de ventes additionnelles
- ✓ **450 M€** de ventes cédées

- 40 % de ventes digitales en 2025
- Devenir un leader en ESG



- ✓ **+25 %** de ventes digitales i.e **27 % du CA au T4 2022**
- ✓ **Objectifs Net Zéro** validés par la SBTi

1. incluant 66 bps d'éléments non-récurrents

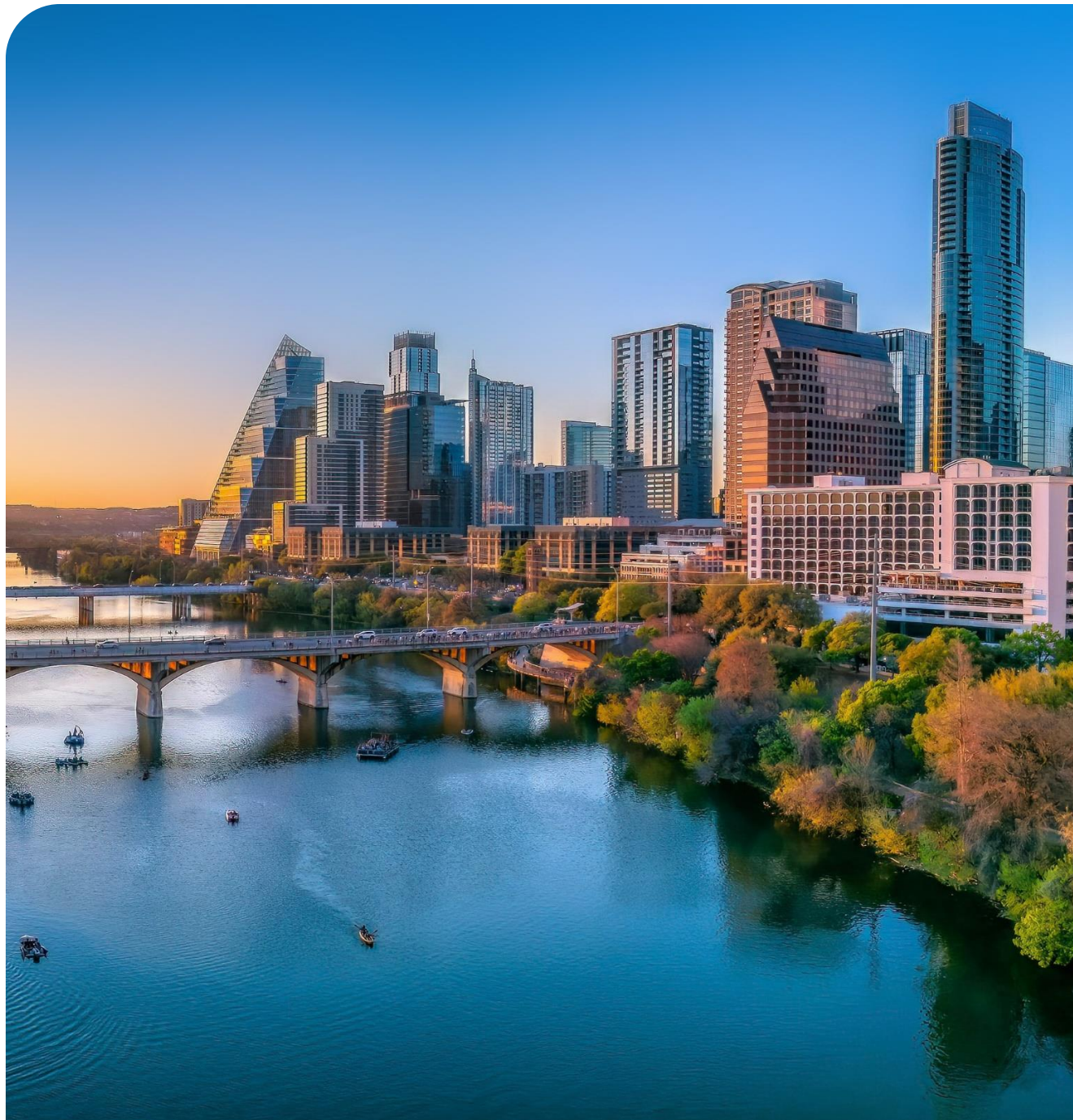
Des conditions réunies pour une performance durable

- Une performance 2022 record
- Des tendances d'électrification confirmées
- Un marché porteur, soutenu par des tendances de fond résilientes
- Une stratégie solide qui porte ses fruits



Gouvernement d'entreprise

Agnès TOURAINE



Le Conseil d'administration



Ian **MEAKINS**

Président non exécutif du Conseil d'administration
Administrateur indépendant



François **HENROT**

Vice-Président et administrateur référent indépendant



François **AUQUE**

Administrateur indépendant
Président du Comité d'audit et des risques



Agnès **TOURAINE**

Administrateur indépendant
Présidente du Comité des nominations et du Comité des rémunérations



Marcus **ALEXANDERSON**

Administrateur non indépendant



Brigitte **CANTALOUBE**

Administrateur indépendant



Barbara **DALIBARD**

Administrateur indépendant



Antoine **HERMELIN**

Administrateur représentant les salariés



Toni **KILLEBREW**

Administrateur représentant les salariés



Elen **PHILLIPS**

Administrateur indépendant



Maria **RICHTER**

Administrateur indépendant



Guillaume **TEXIER**

Administrateur non indépendant
Directeur Général de Rexel

80 %

d'administrateurs indépendants*

50 %

de femmes administrateurs*

99 %

taux de présence moyen aux 13 réunions de 2022

*Hors administrateurs représentant les salariés

Trois comités en support du Conseil d'administration

Comité d'audit des risques*



François AUQUE
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	5
Nombre de membres :	6
Taux de présence :	100 %
Taux d'indépendance :	83 %

Comité des nominations*



Agnès TOURAINE
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	6
Nombre de membres :	6
Taux de présence :	100 %
Taux d'indépendance :	100 %

Comité des rémunérations*



Agnès TOURAINE
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	6
Nombre de membres :	7
Taux de présence :	100 %
Taux d'indépendance :	83 %

* Au 31 décembre 2022

Évolution du Conseil d'administration

Proposition de nomination (11^{ème} résolution)



Marie-Christine LOMBARD

Indépendante

Expertise :

- à l'international
- en matière managériale
- en matière de stratégie
- des secteurs des transports, de la logistique et des services

Carrière :

- Présidente du Directoire de Geodis depuis 2012
- Membre du Comité de direction générale du Groupe SNCF
- Directrice générale de TNT Express jusqu'en 2012
- Antérieurement : diverses fonctions de direction dans le secteur bancaire à la Chemical Bank à New-York et chez Paribas à Paris

Mandat :

- Administratrice, Présidente du Comité des rémunérations et membre du comité des nominations de Vinci

Formation :

- Diplômée de l'ESSEC et de l'Executive Program de Harvard

Évolution du Conseil d'administration

Proposition de nomination (12^{ème} résolution)



Steven BORGES

Indépendant

Expertise :

- à l'international et du marché américain
- en matière managériale
- en matière de stratégie
- des secteurs industriels

Carrière :

- Vice-Président exécutif et Directeur Général de la branche Diversified Manufacturing Services de Jabil Inc. (Nyse)
- Antérieurement : divers postes à responsabilité au sein de Jabil Inc.

Mandat :

- Membre du Board of Trustee du Johns Hopkins All Children's Hospital

Formation :

- Diplômé de l'Université de Fitchburg

Évolution du Conseil d'administration

Proposition de renouvellement (13^{ème} résolution)



Ian MEAKINS

Indépendant

Président du Conseil d'administration

Membre du Comité d'audit et des risques, du Comité des nominations et du Comité des rémunérations

Expertise :

- à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- en matière de stratégie
- dans le secteur de la distribution

Proposition de report de la limite d'âge statutaire pour les fonctions de Président du Conseil

(24^{ème} résolution) – soumise à l'AGE

→ de 68 ans à 72 ans

Rémunération des dirigeants

Agnès TOURAINE

Une politique de rémunération inchangée

Soumise au vote de l'Assemblée générale pour les exercices 2022 et 2023 (résolutions 5 à 10)

Principes généraux de la politique de rémunération

- La politique de rémunération est **fixée par le Conseil d'administration**, après avis du Comité des rémunérations
- Elle est établie **conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF**
- Elle prend en compte l'intérêt social de l'entreprise, les pratiques du marché, les performances des dirigeants et les attentes des actionnaires et des parties prenantes, en particulier en termes d'**enjeux ESG***
- Elle vise à **attirer, motiver et retenir des dirigeants performants et expérimentés**

**Environnement, Social et Gouvernance*

Ian MEAKINS, Président du Conseil d'administration : rémunération 2022 en ligne avec la politique *ex ante* approuvée l'an dernier...

Say on Pay *ex post*

Ian Meakins ¹ – Président du Conseil d'administration	2022	2021
Rémunération due durant l'exercice fiscal (<i>montant annuel en €</i>)	300 000	300 000
Rémunération totale²	300 000	300 000

¹ La politique de rémunération s'appliquerait dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités au Président du Conseil d'administration nouvellement nommé ou dont le mandat est renouvelé, étant précisé que la rémunération annuelle fixe normalement attribuée au Président du Conseil d'administration s'élève à un montant de 500 000 euros, laquelle a été réduite pour être portée à 300 000 euros pour Ian Meakins en tenant compte des pratiques de marché et des fonctions assumées par ailleurs par celui-ci depuis le 1er décembre 2020

² S'agissant de la rémunération moyenne, le ratio d'équité s'élève à 7 et 6, au titre des exercices 2021 et 2022. Il s'élève à 8 et 7, s'agissant de la rémunération médiane.



Résolution #9

... et politique de rémunération 2023 identique à celle de 2022

Say on Pay *ex ante*

	2023
Rémunération due durant l'exercice fiscal (<i>montant annuel en €</i>)	300 000
Rémunération variable cible due durant l'exercice fiscal	N/A
Rémunération totale	300 000



Résolution #5

Politique de rémunération 2023 pour les membres du Conseil d'administration identique à 2022

Montants bruts maximaux (€)	Part fixe	Part variable *	Présidence	Total rémunération brute maximum
Administrateur référent **	100 000	40 000	-	140 000
Président du Comité d'audit et des risques	40 000	40 000	25 000	105 000
Président du Comité des rémunérations	40 000	40 000	15 000	95 000
Président du Comité des nominations	40 000	40 000	15 000	95 000
Administrateurs	40 000	40 000	-	80 000

* Partie variable: 8 000 € par réunion du Comité, avec un plafond global de 40 000 € par an

** Ne bénéficie pas de la rémunération liée à la présidence d'un Comité

Allocation voyage : montant de **2 500 €** dû par séjour, lorsqu'un voyage intercontinental entre le pays d'origine et la réunion du Conseil d'administration est requis



Résolution #6

Rémunération 2022 de Guillaume TEXIER, Directeur Général, reflétant une année record

Say on Pay *ex post*

Guillaume Texier ¹ – Directeur Général	2022
Rémunération fixe	800 000
Rémunération variable	
Cible, en euros	960 000
En % de la rémunération fixe	120 %
Due ou attribuée au titre de 2022 ² (paiement en N+1)	1 219 190
En % de la cible	127 %
Avantages en nature	29 338
Régime de retraite (art 82)	150 697
Total de la rémunération court-terme	2 199 225
<i>Attribution d'actions de performance (nombre maximal d'actions livrables à l'issue des 3 ans)</i>	<i>100 000</i>
Evaluation des actions de performance attribuées ³	1 725 000
Total de la rémunération⁴	3 924 225

¹ Guillaume Texier est Directeur Général de Rexel depuis le 1er septembre 2021

² La performance financière et le versement de la rémunération variable sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires

³ La valorisation financière des actions de performance attribuées au Directeur Général est effectuée, sur la base de la valeur IFRS 2 à la date d'attribution (17,25 € en 2022)

⁴ S'agissant de la rémunération moyenne, le ratio d'équité s'élève à 18 et 23, au titre des exercices 2021 et 2022. Il s'élève à 22 et 30, s'agissant de la rémunération médiane.



Résolution #10

Politique de rémunération 2023 pour Guillaume TEXIER, le Directeur Général, identique à 2022

Say on Pay *ex ante*

Pas de changement de 2022 à 2023

REMUNERATION ANNUELLE FIXE..... 800 000 €

La rémunération est fixée pour la durée du mandat

REMUNERATION VARIABLE ANNUELLE CIBLE 960 000 €

Rémunération variable cible en % de la rémunération fixe 120 %

Objectifs financiers
70 %

- Marge Brute en € 40 %
- EBITA en € 40 %
- BFR moyen en % 20 %

Objectifs individuels
30 %

- ESG 25 %
- Stratégie 25 %
- Digital 25 %
- Talents 25 %

REMUNERATION VARIABLE LONG TERME (ACTIONS DE PERFORMANCE)

Limite 100 % rémunération annuelle fixe et variable

Limite 10 % de l'attribution totale

Période d'acquisition : 3 années

Obligation de détention pendant le mandat : 20 %

- EBITA..... 40 %
- Ratio trésorerie / EBITDAal 20 %
- Index ESG 20 %
- TSR 20 %

INDEMNITES DE DEPART

Plafond : 18 mois de rémunération fixe et variable annuelle

RETRAITE

Dispositif collectif d'épargne moyen terme (art 82). Niveaux de cotisations : 0 % jusqu'à 4 plafonds de la sécurité sociale ; 20 % de 4 à 20 plafonds ; 10 % de 20 à 40 plafonds



Résolution #7



Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels (1/2)

Objectifs de notre mission, obtenir l'assurance raisonnable :

- que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative,
- qu'ils sont conformes aux principes comptables applicables, réguliers et sincères,
- et qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice, de la situation financière et du patrimoine en fin d'exercice.

Principes comptables applicables

- Comptes consolidés du Groupe : référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.
- Comptes annuels de Rexel S.A. : règles et principes comptables français.

Vérifications spécifiques

- Rapport de gestion : pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes.
- Déclaration consolidée de performance extra-financière : nous attestons que cette déclaration figure dans le rapport de gestion ; cette déclaration a fait l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.
- Comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen (ESEF) : nous avons vérifié le respect de ce format.

Rapport sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels (2/2)

Les points clés de l'audit

- **Les éléments**, parmi ceux communiqués au Comité d'audit et des risques, **qui ont nécessité une attention particulière au cours de notre audit et que nous avons jugés les plus importants**, sont :
 - Comptes consolidés :
 - l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill,
 - les rabais fournisseurs.
 - Comptes annuels :
 - l'évaluation des titres de participation.
- La description des risques et les réponses que nous y avons apportées figurent en détail dans nos rapports.

Certification des comptes sans réserve

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Conventions autorisées au cours de l'exercice, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale.

Rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Rapport de l'un des commissaires aux comptes désigné organisme tiers indépendant (OTI)

- **Objectifs de notre mission**, obtenir une assurance modérée sur :
 - la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce,
 - la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions relatifs aux principaux risques.
- **Pas d'anomalie significative relevée de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière soit conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, soient présentées de manière sincère conformément au Référentiel.**

Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire (1/2)

Rapport sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées, dans la limite de 10 % du capital social et pour une période de 18 mois (15ème résolution)

- **Pas d'observation** à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et / ou de diverses valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (21ème résolution) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation** à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre
- **Pas d'avis sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription** (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

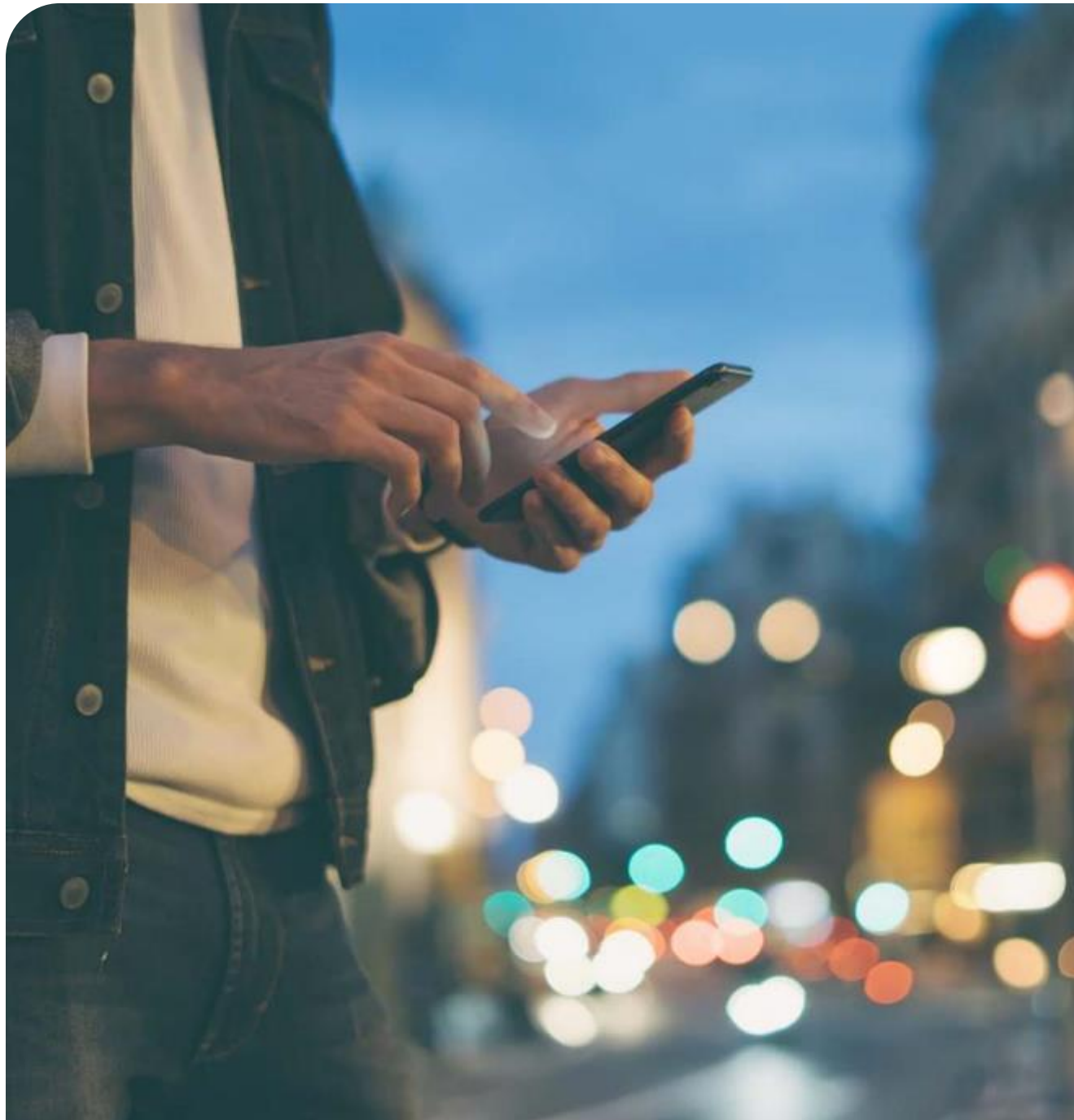
Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire (2/2)

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de diverses valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de bénéficiaires (22ème résolution) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation** à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre
- **Pas d'avis sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription** (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

Rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'administration de différentes émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer (16ème à 20ème résolutions) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation** à formuler sur les modalités portant sur l'opération envisagée au titre des 17ème et 20ème résolutions
- **Pas d'avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission** (les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixées) au titre des 16ème et 20ème résolutions
- **Pas d'avis sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription** (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé) au titre des 17ème et 18ème résolutions



Questions Réponses

Vote des résolutions

Isabelle
HOEPFNER-LÉGER

Comment voter ?

- **Vote des résolutions**
 - Partie ordinaire
 - Partie extraordinaire

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Bénéfice de 22 789 275,77 euros

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Bénéfice de 922,3 millions d'euros

3^{ème} résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Distribution d'un montant de 1,2 € par action prélevé sur le poste prime d'émission

Résultat de l'exercice	22 789 275,77 €
Report à nouveau antérieur	(53 245 790,05) €
Total	(30 456 514,28) €
Affectation :	
Au poste report à nouveau	(30 456 514,28) €
Solde	(30 456 514,28) €

Distribution proposée	363 429 429,6 €
Prélevée sur le poste prime d'émission	363 429 429,6 €

- Date de détachement : 9 mai 2023
- Date de paiement : 11 mai 2023

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

**Aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos
le 31 décembre 2022**

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2023, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

Politique de rémunération 2023 du Président du Conseil d'administration
(paragraphe 3.2.1.3 du document d'enregistrement universel 2022)

Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs pour l'exercice 2023, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

Politique de rémunération applicable aux administrateurs à raison de leur mandat pour l'exercice 2023 (*paragraphe 3.2.1.2 du document d'enregistrement universel 2022*)

Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général pour l'exercice 2023, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

Politique de rémunération applicable au Directeur Général, à raison de son mandat pour l'exercice 2023 (*paragraphe 3.2.1.4 du document d'enregistrement universel 2022*)

Approbation des informations visées à l'article L.22-10-9, I du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Approbation des informations mentionnées à la section 3.2.2 du document d'enregistrement universel 2022 « Rémunération des mandataires sociaux pour l'exercice 2022 »

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Ian MEAKINS, Président du Conseil d'administration

Ian MEAKINS : approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2022 mentionnée à la section 3.2.2.2 du document d'enregistrement universel 2022 « Rémunération et autres avantages versés ou attribués à Ian MEAKINS, Président du Conseil d'administration »

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Guillaume TEXIER, Directeur Général

Guillaume TEXIER : approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2022 mentionnée à la section 3.2.2.3 du document d'enregistrement universel « Rémunération et autres avantages versés ou attribués à Guillaume Texier, Directeur Général »

Nomination de Marie-Christine LOMBARD en qualité d'administrateur

Nomination de Marie-Christine LOMBARD en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années en remplacement d'Elen PHILLIPS

Nomination de Steven BORGES en qualité d'administrateur

Nomination de Steven BORGES en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années

Renouvellement du mandat d'administrateur de Ian MEAKINS

Renouvellement du mandat de Ian MEAKINS en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années, en application de l'article 14.2 des statuts, lequel prévoit que le Conseil d'administration se renouvelle par quart ajusté à l'unité supérieure tous les ans de façon à ce qu'il soit intégralement renouvelé tous les quatre ans

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

Nombre maximal de titres pouvant être rachetés : 10 %

Montant maximum alloué aux rachats : 250 millions d'euros

Prix maximal d'acquisition : 30 euros par action

- **Durée : 18 mois**

15^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

Montant maximum : 10 % du capital social existant au jour de l'annulation par période de 24 mois

- **Durée : 18 mois**

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du DPS, d'actions ordinaires ou de VM qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, ou de VM donnant accès à des titres de capital à émettre

Émission d'actions :

Montant nominal maximum : 720 millions d'euros

Émission de titres de créance :

Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

- **Durée : 26 mois**

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du DPS, par voie d'offre au public autre que les offres mentionnées à l'article L.411-2, 1^o du CMF, d'actions ordinaires ou de VM qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, ou de VM donnant accès à des titres de capital à émettre

Émission d'actions : Montant nominal maximum : 140 millions d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 720 millions d'euros de la 16^{ème} résolution)

Émission de titres de créance : Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 1 milliard d'euros de la 16^{ème} résolution)

- **Durée : 26 mois**

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du DPS, par voie d'offre visée à l'article L.411-2, 1^o du CMF, d'actions ordinaires ou de VM qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, ou de VM donnant accès à des titres de capital à émettre

Émission d'actions : Montant nominal maximum : 140 millions d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant nominal maximum de 140 millions d'euros de la 17^{ème} résolution et sur le montant global maximum de 720 millions d'euros de la 16^{ème} résolution)

Émission de titres de créance : Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 1 milliard d'euros de la 16^{ème} résolution)

- **Durée : 26 mois**

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du DPS des actionnaires, en application des 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} résolutions

Limite : 15 % de l'émission initiale

(Cette limite s'impute sur le montant du plafond de 720 millions d'euros visé à la 16^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

Délégation de pouvoir à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de VM donnant accès au capital de la Société dans la limite de 10 % du capital social avec suppression du DPS des actionnaires, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société

Limite : 10 % du capital de la société au jour de la décision du Conseil d'administration

(Cette limite s'impute sur le montant nominal maximum de 140 millions d'euros prévu à la 17^{ème} résolution et sur le plafond nominal global de 720 millions d'euros fixé à la 16^{ème} résolution)

- **Durée : 26 mois**

Autorisation à consentir au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de VM qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, ou de VM donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du DPS au profit des adhérents à un plan d'épargne

Montant maximum : 2 % du capital social

- **Durée : 26 mois**

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de VM qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, ou de VM donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du DPS des actionnaires au profit de certaines catégories de bénéficiaires pour permettre la réalisation d'opérations d'actionnariat des salariés

Limite : 1 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration

(Ce plafond s'impute sur le plafond de 720 millions d'euros prévu à la 16^{ème} résolution et sur le plafond de 2 % commun à la 21^{ème} résolution et à la 22^{ème} résolution)

- **Durée : 18 mois**

23^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation serait admise

Montant nominal maximum : 200 millions d'euros

- **Durée : 26 mois**

24^{ème} résolution

Modification de l'article 16.2 des statuts de la Société relatif à l'âge limite du Président du Conseil d'administration

Report de la limite d'âge statutaire pour exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration de 68 ans à 72 ans

25^{ème} résolution

Pouvoirs pour les formalités légales

An aerial photograph of a city skyline, likely Paris, with a large green park and a lake in the foreground. The sky is blue with scattered white clouds. The city buildings are visible in the background, and the park is filled with lush green trees and grass. A winding path and a small pond are visible in the lower part of the park.

Assemblée Générale Mixte 2023

— 20 avril 2023

REXEL

un monde d'énergie